edc.

Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain
d'intérêt national
Donation Albers-Honegger
Château de Mouans
06370 Mouans-Sartoux
+33 (0)4 93 75 71 50
espacedelartconcret.fr

HORS-LES-MURS • Musée des Moulages, Paris 10è

Lamarche & Ovize Pot à Peau







 $01.10 \rightarrow 31.10.2024$



Musée des Moulages de l'Hôpital Saint-Louis, Paris 10è

Lamarche & Ovize • Pot à Peau

2008 / 2024 une brève histoire de notre pratique sculpturale

Programmation hors-les-murs du 01 au 31octobre 2024 Vernissage mardi 08 octobre de 18h à 22h

« par procuration » Renaud Auguste-Dormeuil présente LA CARTE BLANCHE de l'Espace de l'Art Concret Une proposition de Fabienne Grasser-Fulchéri, directrice de l'eac.

«Par procuration» est un format d'exposition imaginé et initié par l'artiste Renaud Auguste-Dormeuil pour le Musée des Moulages de l'Hôpital Saint-Louis, Hôpital de l'Assistante publique situé dans le 10° arrondissement (MdM).

Ainsi, chaque année, Renaud Auguste-Dormeuil invite une institution muséale à choisir un artiste vivant pour investir durant un mois les galeries du très singulier Musée de Moulages.

Cette année c'est l'eac. - centre d'art contemporain d'intérêt national et sa directrice Fabienne Grasser-Fulchéri qui sont invités.

En préfiguration de l'exposition qui leur sera consacrée du 25 janvier au 18 mai 2025 à l'eac., Fabienne Grasser-Fulchéri a choisi d'inviter le duo d'artiste Lamarche & Ovize à investir le Musée des Moulages.

Avec ses cinq mille moulages, le Musée niché au cœur des bâtiments historiques de l'hôpital Saint-Louis, est un lieu unique au monde. Inauguré le 5 août 1889, l'ouvrage abrite alors le musée, une bibliothèque, un espace de consultation de dermatologie et un atelier de modelages.

L'objectif qui présida à la conception de cet édifice était d'offrir aux étudiants et aux médecins un ensemble éducatif complet, véritable institut de dermatologie avec l'accueil des patients de dermatologie au rez-de-chaussée et l'étage supérieur consacré à la partie théorique de l'enseignement. La collection des moulages de l'hôpital Saint-Louis est née en 1867. Le Dr. Lailler, alors médecin à l'hôpital Saint-Louis demanda à M. Jules Baretta, artiste mouleur de fruits en carton pâtes, de réaliser des moulages de parties du corps atteintes de lésions dermatologiques.

La réalisation de ces moulages sur nature avait pour objectif de former les médecins à la dermatologie.

ologie.

Musée des Moulages

Hôpital Saint-Louis, 1 avenue Claude Vellefaux, Paris 10^è Du lundi au vendredi, 10h — 18h Samedi et Dimanche, 13h — 18h C'est dans ce contexte très singulier que les artistes Lamarche & Ovize viennent dialoguer avec la collection des moulages. Leur pratique est résolument hybride, migrante et fragmentée, associant la sculpture, le dessin, la photographie, les objets et les affiches. Les installations ne constituent qu'un point d'arrêt dans un processus de travail qu'ils conçoivent comme un flux d'expérimentation continue et comme une perpétuelle remise en question des formes et du signe qu'ils utilisent. Chaque œuvre est considérée comme le chapitre d'un récit beaucoup plus large.

Questionnant le rapport à l'intime, le statut, l'origine et la destination des objets qui nous sont donnés à voir, leur travail prend un écho très particulier par sa mise en corrélation avec les moulages en cire du MdM. Leurs goûts pour la culture populaire, vernaculaire et le décoratif viennent résonner avec cette profusion de fragments de corps devenus des quasi abstractions.

Adoptant un parti pris radical, les artistes font le choix de placer leurs créations au centre de l'édifice sur un support qui hésite entre le socle et la table d'auscultation. Un subtil jeu de regards s'établit alors entre les moulages enfermés dans les vitrines tout autour et ces objets dont la fonctionnalité et le statut nous échappent de prime abord. Ces sculptures et reliefs seraient-ils destinés à intégrer la collection des moulages ? Sontils le fruit de pathologies inconnues, germes de nouvelles hybridations ? Perdu dans les méandres des significations possibles et des temporalités mélangées, le visiteur devient voyageur.

Lamarche & Ovize à l'eac.

25 janvier au 18 mai 2025

L'exposition à l'eac. témoignera du temps de résidence des artistes dans l'établissement gastronomique du Mirazur à Menton.



Espace de l'Art Concret Centre d'art contemporain d'intérêt national

Donation Albers-Honegger Château de Mouans 06370 Mouans-Sartoux +33 (0)4 93 75 71 50 espacedelartconcret.fr

Directrice:

Fabienne Grasser-Fulchéri

Communication:

Estelle Epinette epinette@espacedelartconcret.fr +33 (0)4 93 75 06 7

Presse • média: Anne Samson communications 4 Rue de Jarente, 75004 Paris +33 (0)1 40 36 84 40

aymone@annesamson.com morgane@annesamson.com

Venez nous voir

1er septembre au 30 juin

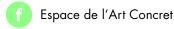
du mercredi au dimanche, 13h - 18h

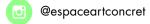
Juillet - Août

tous les jours, 11h – 19h

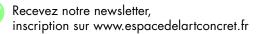
Fermé le 25 décembre et le 1er janvier

Restez connectés









Tarifs

Entrée:7€

Galerie du Château + Donation Albers-Honegger

Tarif réduit: 5 € (sur justificatif)

- Enseignants et étudiants hors académie
- Tarif inter-exposition
- Tarif de groupe (à partir de 10 personnes)

Gratuité (sur justificatif): -18 ans, mouansois, enseignants et étudiants académie de Nice (06, 83), demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap et 1 accompagnant, Maison des Artistes, journalistes, ministère de la Culture, Région SUD, Département des Alpes-Maritimes, membres ICOM et CEA.

Visite guidée,

tous les jours, uniquement sur réservation

Contact: Amandine Briand briand@espacedelartconcret.fr + 33 (0)4 93 75 06 75

L'Espace de l'Art Concret — centre d'art contemporain d'intérêt national

Soutenu













Identité visuelle de l'eac.: ABM Studio

ADAGP

*Tout ou partie des œuvres figurant dans ce dossier de presse sont protégées par le droit d'auteur. Les œuvres de l'ADAGP (www.adagp.fr) peuvent être publiées aux conditions suivantes:

- Pour les publications de presse ayant conclu une convention avec l'ADAGP: se référer aux stipulations de celle-ci.

- Pour les autres publications de presse :

• exonération des deux premières reproductions illustrant un article consacré à un événement d'actualité en rapport direct avec l'œuvre et d'un format maximum d'1/4 de page;

• au-delà de ce nombre ou de ce format, les reproductions donnent lieu au paiement de droits de reproduction ou de représentation;

• toute reproduction en couverture ou à la une devar faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service de l'ADAGP en charge des Droits Presse;

• toute reproduction devra être accompagnée, de manière claire et l'aible, du tire de l'œuvre, du nom de l'auteur et de la mention de réserve «©ADAGP Paris» suivie de l'année de publication, et ce quelle que soit la provenance de l'image ou le lieu de conservation de l'œuvre.

Ces conditions sont valables pour les sities internet avant un statut d'éditeur de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane faitent entendu que pour les publications de presse en liane faite défaute de presse en liane faitent entendu que pour les publications de presse en liane faitent entendu que pour les publications de presse en laine étant entendu que pour les publications de presse en liane faitent entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane faitent entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications de presse en liane étant entendu que pour les publications d

Ces conditions sont valables pour les sites internet ayant un statut d'éditeur de presse en ligne étant entendu que pour les publications de presse en ligne, la définition des fichiers est limitée à 1600 pixels (longueur et largeur cumulées).»